

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 47 (1985)

Heft: 15

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Association Suisse pour l'Equipement Technique de l'Agriculture – ASETA
Centre de cours de Grange-Verney, 1510 Moudon VD

Téléphone 021 - 95 15 91

Liste des cours de l'hiver 1984/85

Date:	Genre de cours:	No.:	Durée (jours):
1985			
14.12.	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	1
16.12.–17.12.	Réparation de freins et pose de freins hydrauliques sur remorques agricoles	AR 16	2
18.12.–20.12.	Soudure électrique: matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M 2	3
1986			
7. 1.	Pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5	1
8. 1.–10. 1.	Soudure autogène: appareil, matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M 3	3
13. 1.	Pose de rustiques d'intérieur et petits travaux avec du plâtre	MES 7	1
14. 1.	La partie électrique des tracteurs et remorques	E 1	1
15. 1.	L'alimentation en eau de la maison d'habitation et de la ferme	MES 2	1
16. 1.	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	1
17. 1.	Les tronçonneuses: fonctionnement, entretien, travaux pratiques	A 8	1
20. 1.	Isolation des bâtiments (matériaux, pose)	MES 8	1
21. 1.	Soudure des plastiques (par un spécialiste)	M 6	1
22. 1.–24. 1.	Soudure électrique: matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M 2	3
25. 1.	Travaux sur carrosserie	M 9	1
27. 1.–28. 1.	Machines horticoles: fonctionnement, entretien, travaux pratiques	G 1	2
29. 1.–30. 1.	Machines horticoles: fonctionnement, entretien, travaux pratiques	G 1	2
29. 1.–30. 1.	Réparation de freins et pose de freins hydrauliques sur remorques agricoles	AR 16	2
31. 1.– 3. 2.	Machines horticoles: fonctionnement, entretien, travaux pratiques	G 1	2
4. 2.– 5. 2.	Machines horticoles: fonctionnement, entretien, travaux pratiques	G 1	2
6. 2.– 7. 2.	Machines horticoles, fonctionnement, entretien, travaux pratiques	G 1	2
6. 2.	Réparation de vieux socs de charrue (apporter des pièces usagées)	M2R	1
8. 2.	Pose de sols en terre cuite et faïences	MES 6	1
10. 2.–11. 2.	Travaux de maçonnerie (par un spécialiste)	MES 9	2
12. 2.–14. 2.	Soudure autogène: appareil, matériaux, sécurité, dangers, travaux pratiques	M 3	3
24. 2.–25. 2.	Réparation de freins et pose de freins hydrauliques sur remorques agricoles	AR 16	2
26. 2.–28. 2.	Soudure électrique 2ème degré (constructions à l'aide de la soudure électrique)	M 8	3
1. 3.	Pose de revêtements modernes pour parois, sols et plafonds	MES 5	1
3. 3.– 5. 3. /	Réparation de tracteurs et machines agricoles	A 1 / AR 3	5
10. 3.–12. 3.			

Actualités

Important: la dimension des gouttelettes

agr – Les instruments modernes de protection phytosanitaire permettent une utilisation optimum des substances actives chimiques, qui réduit au minimum les atteintes à l'environnement. Dans ce domaine, le cali-

brage des gouttelettes revêt une importance toute particulière. On a observé en effet que dans certains cas, les gouttes de moindre dimension étaient plus aptes que leurs sœurs plus grosses à s'infiltrer dans les

plantes et aussi à se déposer dans les endroits difficiles d'accès.

Cela signifie qu'avec une optimisation du système d'épannage et du gabarit des gouttes, il est possible de réduire le degré de fluidité nécessaire pour l'aspersion, et en partie aussi la quantité de produit de traitement nécessaire.

Écologie oui – mais comment?

Sous «exploitation écologique», l'agriculteur comprend une production plus conforme à la sauvegarde de l'environnement. Celui qui travaille dans le respect de son environnement n'a que peu recours aux matières étrangères et aux sources d'énergie pour les différentes branches de son exploitation adaptées à leur environnement. D'autre part, il tente de prévoir une production qui tient compte des cycles naturels. Forcés d'économiser la main-d'œuvre et d'atteindre de meilleurs rendements, les agriculteurs ont partiellement dévié de ces principes au cours du temps dans le but d'améliorer leur existence. A cette fin et pour augmenter la production, ils se servirent de la large palette de moyens techniques offerte sur le marché. La stabilisation à un échelon dont nous pouvons être responsables ou même un pas en arrière dans certains domaines indique déjà un engagement vis-à-vis de la nature qui s'était perdu ces derniers temps. La disposition de l'agriculteur d'accepter plus de travail manuel et de risques concernant le rendement est tout aussi importante que la condition au niveau du consommateur de réduire ses besoins à un échelon écologique défendable et accepter en contre-partie des prix justifiés.

Pour la pratique et l'enseignement du cycle très complet qui est l'écologie, les aspects partiels tels que protection des eaux et du sol, protection des plantes et des animaux ressortent particulièrement. Les offices de conseil ont l'intention de faire un effort supplémentaire dans ces domaines. Ceci ressort d'un sondage sur le thème «écologie» auquel ont répondu 30 services cantonaux de conseil et écoles d'agriculture. L'Ass. suisse pour l'encouragement du conseil d'exploitation en agriculture à Lindau (ASCA), de concert avec la conférence des chefs de conseil, a voulu savoir de ses utilisateurs quelle était l'importance attribuée à l'écologie dans les domaines conseil et enseignement, où se trouvaient les difficultés et ce qu'il s'agissait de faire à moyen terme. Les personnes interrogées affirmèrent que les agricul-

teurs étaient en large mesure sensibles aux questions concernant la protection de l'environnement. La production écologique présume néanmoins de bons fonds économiques correspondants. La génération plus jeune serait plus ouverte à ces questions et les agriculteurs approchant la retraite travailleraient plutôt selon des principes de respect de l'environnement. Le sondage démontre que les agriculteurs demandant conseil en matière d'environnement sont ceux qui sont touchés soit par des prescriptions de protection (régions vicinales de captage d'eau potable) ou alors ceux qui ont des problèmes avec des accidents dûs aux métaux lourds et à des résidus d'herbicides. Des problèmes d'environnement surviennent également lorsque surgissent des questions de construction ou de transformations sur l'exploitation. Les ser-

vices de conseil sont également confrontés à des problèmes traitant l'entreposage de lisier, la distribution d'engrais à la ferme, l'épandage de boues d'épuration et les mesures à prendre pour la protection des plantes.

Notons encore que les consommateurs, les écoles publiques et les administrations s'adressent souvent aux services de conseil pour des questions d'écologie.

L'enquête démontre que les efforts en direction écologie sont multiples. A côté des mandats individuels, on y mentionne des manifestations de groupes et des réunions qui traitent avant tout des questions sur les rapports existants, tels que: production de bétail / production des plantes / fumure, ainsi que des problèmes de protection des eaux et des plantes. Les écoles d'agriculture communiquent avec de rares exceptions que l'écologie est traitée soit séparément, soit de manière intégrée à une branche. Toutes les personnes interrogée approuvent un engagement intensifié en matière de protection de l'environnement.

Il dépend toutefois de chaque agriculteur individuel combien il contribuera à la protection de l'environnement. En dehors de mesures concrètes, c'est lui seul qui décide quelles modifications il peut entreprendre ou non. Sa liberté d'action dépend de l'environnement et du climat agro-politique. Et nous tous, les consommateurs et les administrations, faisons partie de cet environnement.

(trad.cs)

LID